

<https://www.snetap-fsu.fr/Sur-combien-de-semaines-mon-temps-de-travail-annualise-est-il-reparti.html>



# Sur combien de semaines mon temps de travail annualisé est-il réparti ?

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - AED. Assistant.e d'éducation -



Questions  
réponses

Date de mise en ligne : mercredi 21 janvier 2026

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

## **Sur combien de semaines mon temps de travail annualisé est-il réparti ?**

---

Mon temps de travail annualisé est établi de 39 à 45 semaines, à déterminer avec le fonctionnement de l'établissement concerné.